

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 12 janvier 2023

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 41^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4213-2022 Énergir – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2023 / DÉPÔT DE LA PREUVE DU ROÉÉ
N/D : 1001-151

Chère consœur,

Par la présente et conformément à la décision procédurale [D-2022-135](#) rendue le 21 novembre dernier par la Régie, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose sa Preuve relativement au dossier mentionné en rubrique.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Camille Cloutier

par : Me Camille Cloutier, avocate

CC/bz
p.j. Preuve du ROÉÉ

c.c. (courriel seulement)
M^e Vincent Locas (Énergir)
Jean-Pierre Finet, analyste du ROÉÉ
Laurence Leduc-Primeau, Coordination ROÉÉ